



Santé animale

Les méthodes alternatives de soin entrent dans les élevages

“

Bien que parfois contestées par des scientifiques ou des vétérinaires, les approches alternatives en santé animale comme l'homéopathie, la phytothérapie ou l'ostéopathie, entre autres, deviennent des pratiques de plus en plus utilisées par les agriculteurs. Découverte.

”

Sans remettre en cause le bien-fondé des techniques de soins conventionnelles, les éleveurs se tournent de plus en plus vers des pratiques alternatives pour soigner leurs animaux. Cette nouvelle approche s'inscrit dans une réflexion globale sur la santé des troupeaux et s'articule autour du bien-être animal et humain, afin de limiter l'apparition des premiers symptômes de la maladie, de diminuer le recours aux antibiotiques, de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux, de limiter les coûts vétérinaires mais aussi de retrouver de l'autonomie dans le métier. Autant d'arguments tenus par les agriculteurs pour s'ouvrir aux multiples possibilités qui s'offrent à eux en termes de santé animale. Ainsi, comme pour les soins destinés aux humains, les médecines douces et alternatives visent à se développer dans le milieu agricole, que ce soit de manière préventive ou curative. Les solutions en phytothérapie (extraits de plantes) et en aromathérapie (huiles essentielles végétales) sont nombreuses, et sont majoritairement utilisées en élevage biologique pour venir en complément, voire en remplacement, des produits allopathiques chimiques de synthèse.

Le soin par les plantes

« Les plantes médicinales et les huiles essentielles (issues des plantes médicinales aromatiques) ont la faculté d'activer, naturellement et de manière puissante, les processus biologiques autonomes de régulation et d'adaptation des animaux. Dans les périodes de fortes sollicitations (mise-bas, lactation, nouveau-né, agression extérieure), des déséquilibres physiologiques risquent d'apparaître, malgré le respect de pratiques d'élevage adaptées. Dans ce



La biorésonance permet de rechercher la cause des symptômes.

cas, les plantes médicinales soutiennent et activent les fonctions fondamentales de l'organisme : l'appétit, le métabolisme nutritionnel, la détoxification par le foie et les reins, le tonus et la vitalité, l'immunité naturelle et la préservation des équilibres », indique le site internet du réseau Civism (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural). Dans la même optique, les remèdes homéopathiques peuvent permettre d'améliorer la santé globale d'un troupeau et soigner de nombreuses pathologies (diarrhée, entorse, problème de croissance, suite de vêlage difficile, coup...). Les éleveurs peuvent également avoir recours aux services d'un ostéopathe animalier (ou vétérinaire ostéopathe) pour traiter les troubles fonctionnels du corps de l'animal, par le biais de manipulations musculo-squelettiques et myo-fasciales. La

balnéothérapie pour les animaux tend aussi à se démocratiser. À Miribel dans l'Ain, Lauriane Reimonen a par exemple ouvert Equi Harmonia en 2020. Ce centre de remise en forme destiné aux équidés propose massages, stretching, enveloppements aux algues, séances de spa (balnéothérapie), solarium...

L'acupuncture se développe

La pratique de l'acupuncture se démocratise également. Comme pour les humains, cette technique vise à rétablir l'équilibre énergétique au sein de l'organisme de l'animal en dénouant des points de tension. La chambre d'agriculture de la Drôme propose d'ailleurs, depuis l'an dernier, une formation. « Nous nous intéressons aux médecines complémentaires depuis très longtemps (homéopathie, kinésio, etc.) et désormais à l'acupuncture, qui fait ses preuves sur le terrain. Nous apprenons aux éleveurs à positionner les aiguilles sur leurs animaux, pour les soigner eux-mêmes par le biais d'une technique simple et efficace », explique Christel Nayet, conseillère en élevage biologique à la chambre d'agriculture de la Drôme. Grâce à cette pratique, il est possible de traiter tous types de pathologies : infections, mammites, diarrhées, etc. « Nous allons également proposer une formation sur la résolution des émotions », ajoute-t-elle, preuve que la santé animale est aujourd'hui considérée dans sa globalité. Le shiatsu, qui consiste à procéder à des pressions manuelles sur les points des méridiens d'acupuncture, s'invite également dans les élevages. Cette thérapie douce facilite la libre circulation de l'énergie et traite ainsi les déséquilibres ou dysfonction-

nements du corps (problèmes digestifs, pulmonaires, comportementaux...). Pour mieux appréhender les comportements anormaux (agressivité, stress, destruction, dépression) ou changements de situation (déplacements, nouveau bâtiment), la kinésio peut aussi être une solution pour aider les animaux à guérir, en complément d'un suivi vétérinaire en cas de pathologies.

L'intérêt de la médecine quantique

La biorésonance est l'une des autres pratiques alternatives (reconnue en Allemagne, ndr) qui tend à se développer tant chez les humains que chez les animaux et même sur les cultures ! Dans le principe, la biorésonance émet des ondes électromagnétiques qui entrent en résonance avec les organes et les cellules du corps. « Cette technique est complémentaire des autres pratiques orientées sur le soin puisqu'elle permet de rechercher les causes de la maladie et donc d'optimiser le soin à 100 % », indique Jean-Yves Prost, vétérinaire de formation, aujourd'hui praticien en biorésonance et phytothérapeute en Charente. « Depuis trois ans, je travaille avec des éleveurs. Nous avons notamment réussi à éradiquer de la néosporose sur un troupeau de bovins sans abattage. Dans un autre troupeau, nous sommes passés de 70 à 4 % de boiteries en élevage laitier en trois ans », explique-t-il. Des résultats concrets qui permettent « aux vétérinaires d'avoir un regard d'acceptabilité sur ces nouvelles méthodes. Aussi, nous aidons les agriculteurs à être plus performants dans l'expertise de leur élevage et à reprendre la main sur leur exploitation », conclut-il. ■

Amandine Prioret



L'ostéopathie permet de traiter les troubles fonctionnels du corps de l'animal par le biais de manipulations musculo-squelettiques et myo-fasciales.

FORMATION /

S'initier aux pratiques de soins alternatives

Si les méthodes complémentaires de soins des animaux semblent se forger une place dans le monde de l'élevage, il n'est aujourd'hui pas si répandu de se former. Le catalogue des formations financées par le fonds pour la formation des agriculteurs Vivea laisse toutefois apparaître quelques possibilités. Plusieurs sessions permettent de s'intéresser à l'usage des plantes en élevage dans la région. Le syndicat caprin de la Drôme propose notamment une formation « Soigner ses animaux avec des plantes ». La chambre de l'agriculture de l'Ain dispense quant à elle une session de perfectionnement à l'usage des plantes en élevage (ovins, bovins, caprins, équins, volailles) visant à assurer une meilleure prévention et limiter les recours aux traitements. En Isère, l'organisme spécialisé Agri-Learn s'adresse plus particulièrement aux éleveurs de vaches laitières et de veaux souhaitant apprendre à utiliser la phytothérapie et l'aromathérapie en préventif. L'ostéopathie se fait plus rare mais une session de formation de 42 heures est notamment proposée par Equitalliance. Dans l'Ain, l'organisme spécialisé Agri-Learn organise également 24 heures d'initiation aux soins des animaux d'élevage grâce à l'homéopathie. L'acupuncture semble rencontrer plus de succès puisque plusieurs sessions ont été homologuées en Savoie, Haute-Savoie, Isère et dans l'Ain.

Un secteur très encadré

« Vivea reçoit plus de 25 000 dossiers de demandes de financement de formation collective par an. Nous devons être extrêmement vigilants lorsque nous recevons des demandes dans le domaine des soins aux animaux. Cette activité est très encadrée par des textes réglementaires », explique Béatrice Dingli, directrice générale de Vivea. Si un arrêté datant du 5 octobre 2021 a fixé une liste des actes de médecine ou de chirurgie des animaux que peuvent réaliser certaines personnes n'ayant pas la qualité de vétérinaire, un grand nombre d'actes de soins ne peuvent aujourd'hui être pratiqués que par des vétérinaires ou des personnes figurant sur une liste officielle diffusée par le ministère de l'Agriculture, comme le rappelle l'article L243-1 du Code rural et de la pêche maritime. « C'est le cas par exemple de l'ostéopathie. La présence d'un vétérinaire peut aussi être considérée comme une obligation dans le cas de l'acupuncture, de la kinésio, de la phytothérapie et de l'aromathérapie », précise Béatrice Dingli. « Par conséquent, nous ne pouvons financer ces formations qu'à partir du moment où un vétérinaire encadre la formation. D'autre part, le programme doit distinguer ce qui est du ressort du vétérinaire et de celui de l'éleveur. C'est pourquoi, avant de financer une formation, nous procédons à un certain nombre de vérifications, notamment sur le profil et les compétences du formateur mais également au regard du cadre réglementaire. » En cas de doute, le fonds de financement sollicite le ministère de l'Agriculture pour recueillir son avis. « Dans ce secteur, encore plus que dans d'autres, l'habilitation et les compétences officielles des formateurs sont essentielles », rappelle-t-elle. ■

Leïla Piazza

INTERVIEW / Vétérinaires et formatrices auprès du GDS et des chambres d'agriculture, Sophie Perrier et Claudine Fouquet allient médecines traditionnelles et alternatives. La première pratique l'ostéopathie, l'acupuncture, l'aromathérapie et l'homéopathie tandis que la seconde conjugue aromathérapie, phytothérapie, acupuncture et homéopathie.

“ Ce sont des savoirs empiriques mais on a de très bons résultats ”

Quels intérêts présentent les techniques de soins complémentaires pour les éleveurs ?

Claudine Fouquet : « Les éleveurs y trouvent un intérêt économique, car il y a une grosse différence de coût entre aromathérapie et antibiotiques par exemple. Cela permet de réduire l'usage des antibiotiques, ce qui va dans le sens des recommandations officielles. C'est dans l'air du temps, il y a moins d'effets secondaires et pour certaines techniques, il n'y a pas de temps d'attente [période où l'on ne peut pas collecter le lait ou exploiter la viande après la dernière administration d'un médicament vétérinaire, ndr]. »

Sophie Perrier : « La réduction de l'usage d'antibiotiques est bénéfique pour l'environnement, la biodiversité mais également la santé humaine car en élevage, tout ce que l'on donne à l'animal se retrouve dans notre assiette. Il y a une grosse demande de la part des éleveurs et des consommateurs aujourd'hui. »

Les méthodes de soins alternatives sont-elles aussi efficaces pour les animaux que l'allopathie ?

S. P. : « Ce sont des savoirs empiriques mais on a de très bons résultats. D'autant



Sophie Perrier

que ces médecines ont des indications très larges. On peut les associer à l'allopathie pour multiplier les chances. Elles permettent d'agir sur des pathologies où l'allopathie n'a pas toujours de réponse car ces médecines ont une vision holistique qui s'intéresse à la maladie comme symptôme d'un déséquilibre global. »

C. F. : « Il y a de nombreuses pathologies où ces méthodes marchent très bien, où on a des résultats au moins aussi efficaces qu'en conventionnel. J'ai vu des cas spectaculaires se remettre avec ces



Claudine Fouquet

traitements. Cela ne veut pas dire qu'il faut bannir l'allopathie. On choisit la méthode la plus efficace en fonction des symptômes de l'animal et parfois on en associe plusieurs. »

S. P. : « Il n'y a pas de médecine miracle. Si on est amené à trop soigner, en médecine conventionnelle ou avec des méthodes complémentaires, c'est qu'il y a un problème de prévention. Il faut aussi travailler sur la zootecnie et le bien-être de l'animal afin d'éviter les maladies en amont. »

Certains y opposent le manque de preuves scientifiques...

C. F. : « Scientifiquement parlant, la méthode où il y a eu le plus d'études est l'aromathérapie. Mais il faudrait bien plus de recherches, notamment pour mieux cerner les résidus et définir des temps d'attente pour chaque huile essentielle. »

S. P. : « Il commence à y avoir des recherches sur les huiles essentielles et la phytothérapie qui montrent de bons résultats, notamment dans les cas de mammite modérée. La connaissance ancienne des plantes est de plus en plus validée par des recherches récentes. L'acupuncture, quant à elle, est une médecine empirique mais qui a plus de cinq-mille ans. Bien souvent, ces méthodes se basent sur un savoir empirique ancien, bien plus vieux que l'allopathie. »

Ces méthodes vont-elles se généraliser à l'avenir ?

C. F. : « Ça va forcément se développer, notamment car il y a de plus en plus de ruptures sur des médicaments allopathiques ou de restrictions légales. Les éleveurs vont être obligés de s'y mettre.

Et c'est très bien ! Toutefois, il subsiste des freins aujourd'hui, notamment au niveau réglementaire. Il faudrait que des études soient menées afin de déterminer les résidus réels de chaque plante ou huile essentielle afin de faire évoluer la réglementation en matière de temps d'attente. Ça n'avance pas assez vite. »

S. P. : « Du point de vue réglementaire, l'acupuncture, l'ostéopathie et l'homéopathie ne posent pas de problème. C'est plus compliqué pour l'aromathérapie et la phytothérapie. Quand les laboratoires les commercialisent sous forme de compléments alimentaires, cela ne pose pas de souci. Mais dès qu'il s'agit de médicaments, c'est plus flou. C'est toléré mais pas vraiment encadré, notamment au niveau des autorisations de mise sur le marché [AMM] et des temps d'attente. À défaut, on respecte des temps d'attente de sept jours pour le lait et de trente jours pour la viande, ce qui est beaucoup pour les éleveurs. Par ailleurs, dans les écoles vétérinaires, ces méthodes restent peu enseignées. On est bien souvent obligés de se former en cursus post-universitaire. ■

Propos recueillis par Leïla Piazza

TÉMOIGNAGES / De plus en plus d'éleveurs franchissent le pas des médecines naturelles et alternatives. Sans faire barrage aux conseils et à l'expérience des vétérinaires, ils cherchent à soigner leurs bêtes le plus naturellement possible. Deux éleveuses témoignent.

Médecine alternative : “ Apprendre à désapprendre ”

Sur les hauteurs de Vaunaveys-La-Rochette (Drôme), Ludivine Planel élève cent-vingt chèvres laitières de race saanen au sein de l'EARL Les Chazots qu'elle gère avec son époux, Steve. Bien qu'étant attachée aux médecines traditionnelles, elle ne cesse, depuis 2015, de participer à des formations de méthodes de soins alternatives. « J'ai commencé par une formation sur l'homéopathie en 2015, avant de poursuivre sur la kinésio, le reiki, l'aromathérapie, l'ostéopathie, la maîtrise de l'énergie et les soins énergétiques et enfin l'acupuncture, l'hiver dernier », énonce-t-elle. Ces différentes formations lui ont ainsi permis d'apprendre les bases de ces techniques. « Cela donne une ouverture d'esprit et une vision différente de l'animal, de l'élevage et de l'éleveur, mais cela apporte également une grosse remise en question », dit-elle. « Apprendre à désapprendre », telle est l'objectif premier quand on souhaite se tourner vers des soins alternatifs. « En 2009, nous avons repris le troupeau caprin tel qu'il était, avec des traitements hormonaux, des vaccins, etc. Mais lors de mes formations, je me suis rendu compte que l'on traitait de la sorte uniquement par peur. J'ai donc décidé d'arrêter tout cela et de trouver d'autres solutions », explique Ludivine Planel. De fil en aiguille, elle a inclus dans son élevage un large panel de thérapies manuelles. « On s'est vite rendu compte des résultats positifs sur nos bêtes. Les traitements antibiotiques se font de plus en plus rares. Malgré tout, j'ai toujours un flacon d'antibiotique en cas où, pour pouvoir réagir en urgence si besoin. » Depuis le début de l'année, elle a utilisé

son savoir en acupuncture pour aider trois chèvres en pseudo-gestation. « En trois jours, mes trois chèvres étaient rétablies », se réjouit-elle. L'éleveuse drômoise s'est également appuyée sur l'acupuncture et l'homéopathie pour soulager une chèvre qui souffrait de problèmes respiratoires. Grâce à ses différentes formations, elle peut aujourd'hui soigner des mammites ou des coccidioses.

Des résultats probants

Amandine Vial est quant à elle gérante du Gaec familial L'Angus et la Plume avec son père, sur la commune de Clelles-en-Trièves (Isère). Tous deux élèvent un troupeau de quarante vaches mères de race angus et un cheptel de volailles et poulets fermiers en agriculture biologique. Depuis son arrivée sur la ferme en 2015, Amandine Vial privilégie les méthodes naturelles. « Ancienne préparatrice en pharmacie, j'avais déjà de bonnes bases en phytothérapie et en aromathérapie. C'est donc tout naturellement que je me suis tournée vers ces méthodes de soins pour mon troupeau », explique-t-elle. « Il m'arrive aussi de donner de l'homéopathie à mes bêtes », ajoute-t-elle. Elle parvient à traiter les métrites, les plaies, les diarrhées, etc. « J'utilise ces méthodes de façon préventive et curative, mais lorsque les symptômes sont trop importants, je me rapproche quand même de mon cabinet vétérinaire pour compléter avec des antibiotiques. » En plus de l'utilisation des plantes, Amandine Vial fait également appel à un ostéopathe animalier, quand le besoin s'en fait ressentir. « Comme chez les humains, les résultats



Le troupeau caprin de Ludivine Planel peut bénéficier de techniques de soins naturelles.

sont probants. Quand je fais face à une boiterie ou que j'observe que quelque chose s'est déplacé chez une vache, j'appelle l'ostéopathe avant de faire intervenir le vétérinaire », avoue-t-elle. L'éleveuse iséroise estime que l'utilisation des médecines dites « naturelles » permet de réduire les frais vétérinaires. ■

Amandine Prioret